

## Covid-19 Message pour les patients

*Pour celles et ceux d'entre vous qui sont sollicités par leurs patients sur la situation actuelle, voici quelques informations que vous pouvez leur communiquer :*

D'une manière générale, les soins non urgents et non vitaux (par exemple : rééducation urogynécologique, rééducation d'une entorse sans risque de complication...) ne seront pas assurés durant cette période de confinement. Votre kinésithérapeute vous a sans doute déjà contacté pour reporter vos rendez-vous.

Cette situation est sans doute difficile à vivre pour vous mais il en va de la santé de tous que de limiter le risque de propagation du virus. Rappelons que même sans symptômes, on peut en être porteur, d'où la nécessité vitale de respecter les règles de confinement énoncées par Monsieur Emmanuel Macron le 16 mars et disponibles [ici](#).

Notez que dans l'urgence, le CNOMK a demandé la publication d'un texte qui permettrait de mettre en œuvre des actes de télé-rééducation pour les soins qui auront été interrompus au cabinet.

Si vous souffrez d'une pathologie chronique nécessitant des soins en kinésithérapie de manière ininterrompue, rassurez-vous : ceux-ci vous seront prodigués à domicile. En effet, l'Ordre a demandé aux kinésithérapeutes de tout mettre en œuvre pour éviter les hospitalisations des plus fragiles en prenant en charge dans le respect strict des règles d'hygiène et à leur seul domicile les patients vulnérables pour lesquels l'arrêt des soins risquerait d'entraîner une aggravation majeure, notamment ceux atteints de pathologies chroniques nécessitant de la kinésithérapie de désencombrement (par exemple mucoviscidose, dyskinésies ciliaires primitives, BPCO...) ainsi que les patients polyhandicapés et les personnes âgées dépendantes.

Durant ces soins à domicile, veillez à respecter également les mesures barrières : lavage des mains (eau et savon ou gel hydro-alcoolique) entre chaque patient. Ne soyez pas surpris de voir votre kinésithérapeute porter un masque chirurgical : il le fait pour vous protéger et se protéger.

Vous êtes patient en kinésithérapie et vous vous posez des questions sur votre prise en charge durant cette période de confinement ? N'hésitez pas à nous solliciter sur la page [Mon Kiné et moi](#).

Pour le CDOMK 26

Jacques Liabeuf

Président